



AN 1896

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *St Amand Macaux*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} Instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St Amand Macaux* pendant l'an 1896.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1895.

Georges Chauveau

N° 1
 Du 6 Janvier mil huit cent quatre
 vingt six, à neuf heures du matin

Acte de naissance de Jean-Eloi Bonin, fils
 légitime de Jean-Eloi Bonin, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, et de
 Jeanne Léonie Pinot âgée de vingt-trois ans, mariés
 et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier surnom Christophe-Léon-Quette, parvenu à
 de trente ans, second surnom Alfred Gabard, intervenu
 âgé de quarante-huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lesdits surnoms
 et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi-même notaire
 Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

En Décide à St André de Cubzac le 6 Janvier 1905
 Le Maire
 Le Secrétaire

Marie à St André de Cubzac
 le vingt huit juillet mil huit
 cent vingt six avec Jean Delbrous
 Le vingt huit juillet mil huit
 cent vingt six

Le Maire
 Le Secrétaire

N° 2
 Du 7 Janvier

Acte de naissance de Elisabeth Montreau, née le
 deux de ce mois à huit heures du soir, au lieu de
 Francillon, commune de St André de Cubzac; fille
 légitime de Pierre Montreau, cultivateur, âgé de vingt
 six ans, et de Charlotte Argouet, sans profession,
 âgée de dix-neuf ans, mariés et domiciliés à St Pierre
 de Merx.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier surnom Marie-Louise garde-champêtre
 âgée de soixante-huit ans, second surnom Pierre-Léon,
 Sablier, âgé de soixante-un ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lesdits surnoms et la
 déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi-même notaire
 Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

En Décide à St André de Cubzac le 7 Janvier 1905
 Le Maire
 Le Secrétaire

Marie à Salignac (Gironde)
 le dix-sept septembre mil huit
 cent vingt six avec François
 Daniel Olivier.
 le vingt un septembre mil huit
 cent vingt six.

Le Maire
 Le Secrétaire

Decedee à St André de
 Cubzac (Gironde) le douze
 Mars mil huit cent vingt
 six -
 le treize Mars mil huit cent
 vingt six.

Le Maire
 Le Secrétaire

Du deux Janvier mil huit cent quatre
 vingt six, à neuf heures du matin

Acte de naissance de Jean-Eloi Bonin, fils
 légitime de Jean-Eloi Bonin, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, et de
 Jeanne Léonie Pinot âgée de vingt-trois ans, mariés
 et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier surnom Christophe-Léon-Quette, parvenu à
 de trente ans, second surnom Alfred Gabard, intervenu
 âgé de quarante-huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lesdits surnoms
 et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi-même notaire
 Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

En Décide à St André de Cubzac le 6 Janvier 1905
 Le Maire
 Le Secrétaire

Marie à Libourne (Gironde)
 le vingt neuf Mai 1905
 avec Charles FAUCHE
 le 25 Juin 1905

Le Maire
 Le Secrétaire

Du 7 Janvier mil huit cent quatre vingt
 six, à dix heures du matin

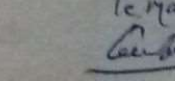
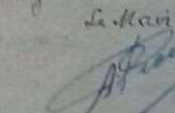
Acte de naissance de Elisabeth Montreau, née le
 deux de ce mois à huit heures du soir, au lieu de
 Francillon, commune de St André de Cubzac; fille
 légitime de Pierre Montreau, cultivateur, âgé de vingt
 six ans, et de Charlotte Argouet, sans profession,
 âgée de dix-neuf ans, mariés et domiciliés à St Pierre
 de Merx.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier surnom Marie-Louise garde-champêtre
 âgée de soixante-huit ans, second surnom Pierre-Léon,
 Sablier, âgé de soixante-un ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lesdits surnoms et la
 déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi-même notaire
 Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

En Décide à St André de Cubzac le 7 Janvier 1905
 Le Maire
 Le Secrétaire



N. 5

Du 6 Janvier

Monsieur Duchamp

Decrees à BRUGES

(Jeune le 31 Mai 1986.

Mortier du 4/06/86

Du six Janvier mil huit cent quatre vingt
deux, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Charles Deschamps,
le quatre de ce mois, à quatre heures du matin, au bourg
de St. André de Cuhar; fils légitime de Jean Deschamps
Lafay, sans profession, âgé de vingt huit ans, marié
et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cuhar.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Girard, marchand, âgé de
trente six ans, second témoin Pierre Blaud, pleur de cette
âge de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture
Constaté suivant la loi par nous Comité de canton
Dantagnan, abbé de St. André de Cuhar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Delapump, Yvan Gerard Puisse

Edwintyng

N. 6

Du 14 Janvier

Monsieur Guibert

Du quatorze Janvier mil huit cent quatre
vingt deux, à dix heures du matin
Acte de naissance de Gabriel Guibert, né trois
deux heures du matin, au lieu de Fouboudeux, commune
de St. André de Cuhar; fils légitime de Jean Deschamps
Guibert, cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Jeanne
Bardou, sans profession, âgée de trente ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Fouboudeux.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Nicolas Vigé, commis, âgé de
cinquante neuf ans, second témoin Marcelin
Desailler, fondeur, âgé de trois neuf ans, habitants
de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous fait
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous, après lecture
et nous déclarant que a dit a l'aveu.

Constaté suivant la loi par nous Comité de canton
Dantagnan, abbé de St. André de Cuhar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signé B. Desailles

N. 5

Du 11 Janvier

Monsieur Albert



Par acte en date de vingt sept
Janvier, la naissance de la fille
de l'acte de naissance de cette
commune, le nommé Robert
Albert a reconnu son
enfant naturel et nommé
André Albert âgé de
sept ans.

F. a été de
Cuhar, le
vingt sept
Janvier
mil huit
cent quatre
vingt deux

Edwintyng

Du dix huit Janvier mil huit cent
quatre vingt deux, à dix heures du matin
Acte de naissance de André Albert, né
de ce mois, à dix heures du soir, au lieu du Caste,
commune de St. André de Cuhar; fils naturel
de Robert Albert, cultivateur, âgé de vingt
sept ans, demeurant au dit lieu du Caste, et
de son nom.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Edwintyng, garde champêtre,
âgé de soixante huit ans, second témoin Pierre
Tabolin, âgé de soixante un ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous fait par
Robert Albert, âgé femme à St. André de Cuhar
nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Comité de canton
Dantagnan, abbé de St. André de Cuhar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Edwintyng, J. Genereil, J. Tabolin

N. 6

Du 27 Janvier

Monsieur Albert

Reconnaisance

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil huit
cent quatre vingt deux, à dix heures du matin
Devant nous Maire de St. André de Cuhar, s'est présentée
la nommée Rosalie Albert, cultivateur, âgée de
vingt sept ans, demeurant au lieu du Caste,
commune de St. André de Cuhar, laquelle a déclaré
vouloir reconnaître pour son fils naturel l'enfant
André Albert, né le six Janvier courant, à St. André
de Cuhar, et enregistré le dix huit de ce même mois.

La dite déclaration faite en présence de nous
Jean Cabutreau Guismon, notaire, âgé de huit quatre
ans, et de nous Jean Peyron, maire, âgé de
trente six ans, habitants de cette commune, le quel
après lecture ont signé avec nous le présent acte
et nous la déclarant que a dit a l'aveu.

Constaté suivant la loi par nous Comité de canton
Dantagnan, abbé de St. André de Cuhar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Cabutreau Guismon, J. Peyron, Edwintyng

107

Du 29 Janvier
Jean Chiron

Marie & Sibille de
Cubran le trois de temble mil
neuf cent un avec
Joseph Pierre Bahaud
Journaire
Le trois de temble mil neuf cent
un

Le 29 Janvier

Du vingt neuf janvier mil huit cent
quatre vingt deux, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean Chiron, né fils
de St André de Cubran, fille légitime de Jean
Chiron, catholique, âgé de trente ans, et de Jean
Boudin, sans profession, âgé de vingt cinq ans, mariés
et demurant ensemble au dit lieu de St
André de Cubran a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Raymond Chaudronnier, âgé de
cinquante sept ans, Second témoin Pierre Leveillé
laboureur, âgé de soixante un an, habitants de cette commune,
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Seul de asten
Dantagnan, clerc de St André de Cubran, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Epiron Raymond Jean femelle
Dantagnan

Reposoir Civil n. 1189/94
du 27 Septembre 1994.
Heuteon du 3 Octobre 1994
(le 1994)
De ce lieu de BORDENAVE
(Gironde) le 16 octobre 1994
Lecteur du 28 octobre 1994
Dantagnan

Du 1^{er} Février
Marie Odette
Vivier

Du premier février mil huit cent quatre vingt
deux, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Marie Odette Vivier, née le
vingt neuf janvier à un heure du matin au Bourg de
St André de Cubran, fille légitime de St Anne Vivier, plieur
de arde, âgé de quarante sept ans, et de Jeanne Odette
sans profession, âgé de quarante deux ans, mariés et
demurant ensemble au Bourg de St André de Cubran,
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meurice, tisserand, âgé de
trente un an, Second témoin Jean de laun Boirel charretier,
âgé de trente trois ans, habitants de cette commune,
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Seul de asten
Dantagnan, clerc de St André de Cubran, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marie Odette Vivier et J. Meurice

109

Du 1^{er} Février
Marie Odette
Vivier



19 Par acte en date du vingt deux
Janvier mil neuf cent quatre vingt deux
la mairie du
quatrième
arrondissement
de Paris
Mairie
de Paris
est constaté qu'il
y a eu mariage
entre Marie Odette
Vivier et St Anne
Vivier par nous
notaire de l'état civil, ce que
nous nous enregistrons
le 1^{er} Février

110

Du 11 Février
Elisabeth Marie
Vallée

Du premier Février mil huit cent quatre
vingt deux, à dix heures du matin
Acte de naissance de Elisabeth Marie Vallée
née le deux de ce mois, à deux heures du soir au Bourg
de St André de Cubran, fille légitime de Jean Vallée
d'antagnan, âgé de trente ans, et de Marie Suzanne
sans profession, âgé de vingt quatre ans, mariés et
demurant ensemble au Bourg de St André de Cubran,
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Cordou, père, ardoisier,
âgé de soixante quatre ans, Second témoin Jean
Cordou, fils, ardoisier, âgé de trente quatre ans,
habitants de cette commune,
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoin ont signé avec nous après lecture,
et non le déclarant qui a dit a savoir,
Constaté suivant la loi par moi Seul de asten
Dantagnan, clerc de St André de Cubran, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Elisabeth Marie Vallée
Cordou Cordou Dantagnan

Du quatorze Février mil huit cent quatre
vingt deux, à dix heures du matin
Acte de naissance de Elisabeth Marie Vallée
née le deux de ce mois, à deux heures du soir au Bourg
de St André de Cubran, fille légitime de Jean Vallée
d'antagnan, âgé de trente ans, et de Marie Suzanne
sans profession, âgé de vingt quatre ans, mariés et
demurant ensemble au Bourg de St André de Cubran,
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Cordou, père, ardoisier,
âgé de soixante quatre ans, Second témoin Jean
Cordou, fils, ardoisier, âgé de trente quatre ans,
habitants de cette commune,
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoin ont signé avec nous après lecture,
et non le déclarant qui a dit a savoir,
Constaté suivant la loi par moi Seul de asten
Dantagnan, clerc de St André de Cubran, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordou Cordou Dantagnan

N^o 11

Du 17 Mars

Jean Louis Allain

Du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt seize, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Jean Louis Allain né le jour à trois heures du matin au Bourg de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Charles Cultivateur, âgé de trente un an, et de Charlotte Lafon son épouse, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Lafon, propriétaire, âgé de soixante neuf ans, second témoin Jean Raymond Charpentier, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant et le second témoin ont signé avec nous, après lecture, et non le premier qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi, Comité de Canton Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decidé à Libourne (France) le 2 Mars 1981
le 9/01/81
Maire
Georges Guillamet René Pierre

Les acts en date du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt seize ont été déposés au greffe de l'état civil de cette commune, Jean Louis Allain dont la naissance est constatée dans cet acte a contracté mariage avec Marie Charlotte Lafon le 14 Mars mil huit cent quatre vingt seize.

En vertu de l'article 10 de la loi du 20 Mars 1808, le présent acte a été enregistré au greffe de l'état civil de cette commune le 17 Mars 1808.

N^o 13

Du 8 Mars



Pierre Bouvard Joseph Sabouin

Du huit Mars mil huit cent quatre vingt seize, à huit heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Bouvard Joseph Sabouin, né le cinq de ce mois à cinq heures du matin, au lieu de St Gath, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Sabouin, propriétaire, âgé de trente quatre ans, et de Marie Bouvard, son épouse, âgée de vingt un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St Gath.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Sabouin, cultivateur, âgé de quarante trois ans, second témoin Jean Baptiste Gallain, mineur, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant et la présentation nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Comité de Canton Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decidé le vingt un juillet 1808
le 9/01/81
Maire
Georges Guillamet René Pierre



J. Gallay, P. Sabouin, L. Sabouin, Ed. Sabouin

N^o 14

Du 21 Mars

Jean Joseph Sainson

Du vingt un Mars mil huit cent quatre vingt seize, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jean Joseph Sainson, né le dix neuf de ce mois à deux heures du matin au Bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Sainson, propriétaire, âgé de vingt sept ans, et de Marguerite Vigé, son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Vigé, cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Pierre Sabouin, âgé de cinquante un an, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Comité de Canton Dantagnac, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decidé le vingt un juillet 1808
le 9/01/81
Maire
Georges Guillamet René Pierre

Marié à Saint André de Cubzac le sept juillet mil huit cent vingt un avec Marie Louise Sabouin.

Decidé le vingt un juillet 1808
le 9/01/81
Maire
Georges Guillamet René Pierre

J. Sabouin, L. Sabouin, Ed. Sabouin

No 17
 Du 26 Mars
 Louis Albert Robert
 Du vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt sept à trois heures du soir
 Acte de naissance de Louis Albert Robert né à trois heures du soir au lieu de Fontbouillon, commune de St André de Cubzac, fils naturel de Moara Robert, gouverneur, âgé de vingt six ans, domicilié à Angers, et de son épouse non nommée.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Louis Larrivé, garde champêtre, âgé de soixante huit ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par Me Raymond Bouth Schéber, sage femme à Cubzac nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Comte de Sartre Dantagnon, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

3 Schéber Raymond Larrivé
 Edantign

No 17
 Du 26 Mars
 Emmanuel Quantin
 Du vingt six Mars mil huit cent quatre vingt sept à trois heures du soir
 Acte de naissance de Emmanuel Quantin né à trois heures du soir au lieu de Fontbouillon, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Emmanuel Quantin, employé au chemin de fer de l'Etat, âgé de trente cinq ans, et de Blira Oedieu, sans profession, âgé de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontbouillon.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Bige, capteur, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Louis Gabutian, propriétaire, âgé de quarante trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Comte de Sartre Dantagnon, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Quantin Gabutian
 Bige Edantign

No 18
 Du 26 Mars
 Pierre Bigole
 Du quatre Avril mil huit cent quatre vingt sept à trois heures du soir
 Acte de naissance de Pierre Bigole né à trois heures du soir au lieu de Porceau, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Thomas Bigole, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Moara Bergeron, sans profession, âgé de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Porceau.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jacques Dupuy, marchand, âgé de soixante cinq ans, second témoin Jean Gortou, coiffeur, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Comte de Sartre Dantagnon, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Quantin Gabutian
 Bigole Dupuy, Gortou
 Edantign

No 18
 Du 26 Mars
 Pierre Bigole
 Du quatre Avril mil huit cent quatre vingt sept à trois heures du soir
 Acte de naissance de Pierre Bigole né à trois heures du soir au lieu de Porceau, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Thomas Bigole, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Moara Bergeron, sans profession, âgé de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Porceau.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jacques Dupuy, marchand, âgé de soixante cinq ans, second témoin Jean Gortou, coiffeur, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Comte de Sartre Dantagnon, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bigole Dupuy, Gortou
 Edantign

No 19

Du 13 Avril

Amme Marie
Alien

Decide à Orleans
(1797) le quinze mai
mil neuf cent cinquante deux
Le dix sept mai mil neuf
cent cinquante deux.
L'Orne

[Signature]

Du treize Avril mil huit cent quatre vingt
seize, à neuf heures du matin,

Acte de naissance de Emma Marie Alién, née
le onze de ce mois, à quatre heures du matin, au bourg
de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean
Alién, garde armé à cheval, âgé de vingt neuf ans,
et de Marthe Emilié Cavaille, son épouse,
âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant
ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bertrand Cassera, Originaire
de quind armée, âgé de trente neuf ans, second témoin
Néon Dalabé, garde armé, âgé de trente neuf ans,
habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vu de près et entendu que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comptable suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnon, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Alién Cassera Delatt
Edantoy

No 20

Du 23 Avril

Charlotte Marie
Anne Eugénie

Forfait en date du dix neuf
juin mil huit cent quatre vingt
sept, devant nous, après
avoir été lue et comprise
de part et d'autre, et
commune de St. André de
Cubzac, par Jean Pierre
Duffour, à raison pour
fille naturelle Charlotte
Marie Anne Eugénie, née
le treize de ce mois, à
cinq heures, dont mention faite
par son officier public
à l'époque de sa naissance.

[Signature]
Marie à Paris XVIII, à om
deux mille neuf cent vingt deux
avec Louis de Lorraine, le 13
de mars 1788, à Paris mil neuf cent
vingt deux.

Du vingt trois Avril mil huit cent quatre
vingt seize, à dix heures du matin,

Acte de naissance de Charlotte Marie Anne
Eugénie, née le vingt un Avril, à onze heures, du
au bourg de St. André de Cubzac; fille naturelle
de père et mère non nommés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Elie Larrue, garde champêtre
Charcutier, âgé de quarante sept ans, habitant de cette
Commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par Etienne Guise, Genevill, sage femme à Paris
de Cubzac, nous avons vu de près et entendu que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comptable suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnon, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Et Guise Genevill
Larrue Edantoy

No 21

Du 24 Avril



Jean Louis Doris

Marié à Corca de Blaise le
dix huitième jour de ce mois
mil neuf cent cinquante deux
avec Marie Marguerite Gillet
seul témoin
mil neuf cent cinquante
deux

[Signature]

Decide à Paris de Braye
(1797) le vingt neuf octobre
mil neuf cent cinquante deux
le 12 Janvier 1829
le passé

No 22

Du 27 Avril

Jeanne Marguerite
Gillet

Par acte en date du sixième
mil neuf cent dix neuf devant
notaire de l'état civil de cette
commune de St. André de
Cubzac, Jeanne Marguerite
Gillet dont le
mariage est constaté dans l'acte
ci joint a contracté mariage avec
Pierre Jean Bourreau
Dont mention faite par nous
officier de l'état civil ce jour dix
septième mil neuf cent dix neuf

Gillet Louis
Edantoy

Du vingt quatre Avril mil huit cent
quatre vingt seize, à dix heures du matin

Acte de naissance de Jean Louis Doris, né
le six de ce mois, à quatre heures du matin, au bourg de St. André
de Cubzac; fils légitime de Jean Doris, entrepreneur
âgé de trente six ans et de Jeanne Chacrin, son
épouse, âgée de trente un an; mariés et demeurant
ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Joseph Boy, menuisier, âgé de
quarante deux ans, second témoin Nicolas Duran, cultivateur
âgé de quarante quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons vu de près et entendu que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comptable suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnon, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Doris
J. Boy
Duran
Edantoy

Du vingt sept Avril mil huit cent quatre
vingt seize, à deux heures du soir

Acte de naissance de Jeanne Marguerite Gillet
née le dix huit de ce mois, à onze heures, au lieu de
Fomboucau, commune de St. André de Cubzac, fille
légitime de Jean Gillet, tonnelier, âgé de vingt
huit ans, et de Marguerite Lafay, son épouse,
âgée de dix neuf ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Fomboucau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Bichel, cantonnier, âgé
de quarante six ans, demeurant à Salgnac, second
témoin Jean Bichon, cantonnier, âgé de trente neuf
ans, demeurant à St. André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vu de près et entendu que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comptable suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnon, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bichel
Bichon
Gillet Louis
Edantoy

N. 23

De 30 avril

Robert Boire

Marié à Sonjeu (Maurice et Soire) le vingt-cinq mai mil neuf cent dix huit avec le sieur Jean Gilbert et la demoiselle Genevieve mil neuf cent dix huit

De trente avril mil huit cent quatre vingt deux à onze heures du matin
Acte de naissance de Robert Boire, né ce jour à onze heures du matin, au bourg de l'Abbaye de Cubzac, fils légitime de Jean Boire, âgé de vingt sept ans, et de Marie Lannaud, sans profession, âgée de dix neuf ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Abbaye de Cubzac.
L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Jules Forestier, fabricant de chapeaux, âgé de quarant ans, second témoin Etienne Lavignette, receveur, âgé de trente ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par nous Comte et Jean Dantagnon, élu de l'Abbaye de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public du Etat civil.

J. J. Forestier E. Dantagnon

Oscar Boire

E. Dantagnon

N. 24

De 14 Mai

Ann Montançon

De quatre mai mil huit cent quatre vingt deux, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Anne M. ontançon, née avant-hier, à quatre heures du soir, au lieu de Lapuyade de Guillaume M. ontançon, propriétaire, âgé de trente six ans, et de Jeanne Courmat, sans profession, âgée de vingt-un ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lapuyade.
L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordou, cultivateur, âgé de trente huit ans, second témoin Pierre Tournier, sabotier, âgé de soixant-un ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par nous Comte et Jean Dantagnon, élu de l'Abbaye de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public du Etat civil.

Montançon Cordou

J. Dantagnon

E. Dantagnon

N. 25

De 9 Mai



Henriette Lammie
Reconnaissance

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quatre vingt deux, à deux heures du soir, devant moi Maire de l'Abbaye de Cubzac, s'est présentée la nommée Marie Pauline Lammie, âgée de vingt deux ans, demeurant à l'Abbaye de Cubzac, laquelle a déclaré vouloir reconnaître pour sa fille naturelle l'enfant Henriette, née et enregistrée à Bordeaux le sept mai mil huit cent quatre vingt deux, comme fille naturelle de Pauline Lammie et de son mari nommé...
La dite déclaration faite en présence de deux témoins de sexe masculin, propriétaires, âgés de quarante sept ans, et de Jean Bernard, cultivateur, âgé de son âge, mariés, habitant de cette commune, lesquels ont signé avec nous après lecture de l'acte de la dite déclaration.
Compté suivant la loi par nous Comte et Jean Dantagnon, élu de l'Abbaye de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public du Etat civil.

Pauline Lammie Bernard

Henriette Lammie

Decide et Bordeaux le trois Appendice mil neuf cent cinquante trois le vingt novembre mil neuf cent cinquante trois Le Maire

N. 26

De 19 Mai

Jean Dupuy

Marié à Gresse le sept février mil neuf cent vingt avec Marie Boisset
Lecteur de l'école mil neuf cent vingt.
Le Maire

De dix neuf mai mil huit cent quatre vingt deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Jean Dupuy, né hier à onze heures du matin au lieu de Fontaine commune de l'Abbaye de Cubzac, fils légitime de Victor Dupuy, tailleur de pierre, âgé de vingt sept ans, et de Victorine Philiberte, sans profession, âgée de vingt quatre ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontaine.
L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Baymond, cultivateur, âgé de cinquante sept ans, second témoin Paul Dagnon, maçon, âgé de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par nous Comte et Jean Dantagnon, élu de l'Abbaye de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public du Etat civil.

Jean Dupuy Victor Dupuy Dantagnon

Mariage dissous suivant
jugement du Tribunal de
Bordeaux en date du seize
octobre mil neuf cent qua-
rante sept.

Le vingt-six janvier
mil neuf cent quarante
neuf Le Maire

[Signature]

Par Jugement en date du 27
D'ecembre 1954, le Tribunal de 1^{er}
instance de Bordeaux, a prescrit
la radiation des mentions et
transcriptions de divorce concer-
nant les époux Jean DUPUY et
Marie BOISSET.

Transcription faite le 18 mai 1955
sur les registres de l'Etat-civil
de la Commune de Tresses -

Le vingt-cinq mai mil neuf
cent cinquante-cinq -

Le Maire,

N^o 27

Du 21 Mai

Catharin Dantagnon
Poissinet

Décédé le dix neuf
Jours mil neuf cent quatre
vingt deux, à St Jean
de Blagnac (juin)
Mortuair du 26/06/02.

Du vingt un Mai mil huit cent quatre
vingt deux, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Catharin Domie Poissinet
né le dix neuf de ce mois, à trois heures, au sein
au lieu de Plagnac, commun de St André de Cubzac,
fils légitime de Jean Poissinet, tailleur, âgé de vingt
sept ans, et de Elisabeth Joubert, sans profession
âgée de vingt et six ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Plagnac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Sté Laverne, gard champêtre, âgé de
soixant huit ans, second témoin Jean Perron, laboureur
âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.
Sur la requisition et présentation a nous faite par
Madame Gouzeil, sage femme à St André de Cubzac,
ou laboureur de son nom, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Amable de Casteln
Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public du dit état civil.

Amable de Casteln
Sté Laverne
Jean Perron

N^o 28

Du 22 Mai

Jean Michel
chaucier Castant

Du vingt deux Mai mil huit cent quatre
vingt deux, à six heures du soir.

Acte de naissance de Jean Michel Chaucier
Castant, né à six heures du matin, au Bourg
St André de Cubzac, fils légitime de Jean Chaucier Castant,
propriétaire, âgé de trente un ans, et de Berthe Marquie
Balle, sans profession, âgée de vingt deux
ans, mariés et demeurant ensemble à St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Lavraud, négociant, âgé de
trente trois ans, second témoin Jean Rogeron, propriétaire,
âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation a nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Amable de Casteln
Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public du dit état civil.

Amable de Casteln
Louis Lavraud
Jean Rogeron

N^o 29

Du 23 Mai



Louis Costeau



Du vingt trois Mai mil huit cent quatre
vingt deux, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Louis Costeau, né à deux
heures du soir au lieu de Blagnac, commun de
St André de Cubzac, fils légitime de Louis Costeau,
journalier, âgé de quarante quatre ans, et de Marie
Anne Desloges, sans profession, âgée de trente neuf ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Blagnac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rogeron, propriétaire, âgé de
soixante sept ans, second témoin Sté Laverne, laboureur,
âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation a nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture, et non le
déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par nous Amable de Casteln
Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public du dit état civil.

Jean Rogeron
Sté Laverne
Amable de Casteln

N^o 30

Du 24 Mai

Pierre Felix
André Philippini

Du vingt quatre Mai mil huit cent quatre
vingt deux, à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Felix Charles André
Philippini, né à huit heures du soir au Bourg de
St André de Cubzac, fils légitime de Paul André Philippini,
propriétaire, âgé de quarante six ans, et de Françoise Jeanne
Prabonau, sans profession, âgée de trente sept ans, mariés
et demeurant ensemble à Villaguzon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis de Daplan, propriétaire, âgé de
cinquante trois ans, second témoin Jean Rogeron, propriétaire,
âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation a nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Amable de Casteln
Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public du dit état civil.

Paul André Philippini
Jean Rogeron
Amable de Casteln

N. 31

Du 1^{er} Juin

Joseph Maria
Macacari

Du premier Juin mil huit cent quatre vingt
trois, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Joseph Maria Macacari
né le premier de ce mois, à dix heures du soir au lieu
commun de St. André de Cubzac; fils légitime de Jean
Macacari, menuisier, âgé de trente ans, et de Marie
Labatut, sans profession, âgée de vingt quatre ans; mariés
et demurant ensemble au dit lieu de Fontbouillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Baynaud, charbonnier, âgé de
cinquante huit ans, second témoin Jean Chardieu, négoçant
âgé de trente quatre ans; habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est soumis
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi pour moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Macacari Joseph Maria
Edantigny

Du trois Juin mil huit cent quatre vingt
trois, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Louis Girard
né le premier de ce mois, à dix heures du soir au lieu
commun de St. André de Cubzac; fils
légitime de Raymond Louis Girard, cultivateur
âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Descaume, sans
profession, âgée de dix neuf ans; mariés et demurant
ensemble au dit lieu de Périssac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Firmin Poyreau, fondeur, âgé de cinquante
trois ans, second témoin Germain Galard, serrurier, âgé
de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est soumis
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi pour moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Girard Pierre Louis
Poyreau
Galard
Edantigny

N. 33

Du 6 Juin



Joseph Maria
Landreau

Marie a saint André
Cubzac le vingt cinq Août mil
neuf cent soixante cinq -
le vingt huit Août mil
neuf cent soixante cinq -
le trois
Landreau

Marie a saint André
Cubzac le vingt cinq Août mil
neuf cent soixante
le vingt huit Août mil
neuf cent soixante
le trois
Landreau

N. 34

Du 9 Juin

Germain Marie
Guillamet

Marie a saint André
Cubzac le vingt huit second
mil neuf cent vingt avec
Bernard Michel Dubray
le vingt huit second mil
neuf cent vingt.

Le Maire
Guillamet

Guillamet Germain Marie
décédé à LATRESNE (gk)
le 16 Mars 1887
le 20.3.1887

Du six Juin mil huit cent quatre vingt trois,
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Joseph Maria Landreau
né le six à dix heures du soir, au lieu de St. André de
Cubzac; fils légitime de Jacques
Landreau carrier, âgé de trente cinq ans, et de
Marie Labatut, sans profession, âgée de vingt sept ans; mariés
et demurant ensemble au dit lieu de Fontbouillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Descaume, charbonnier, âgé de trente cinq
ans, second témoin Joseph Dantagnan, marchand, âgé de trente
cinq ans, demurant à Garvic, et pour moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est soumis
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi pour moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Landreau Joseph Maria
Dantagnan
Edantigny

Du neuf Juin mil huit cent quatre vingt trois
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Germain Marie Guillamet
né à dix heures du soir au lieu de St. André de
Cubzac; fils légitime de Germain Joseph
Guillamet, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de
Marie Labatut, sans profession, âgée de vingt quatre ans; mariés
et demurant ensemble au lieu de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Gordon, charbonnier, âgé de trente
huit ans, second témoin Jean Gordon, père charbonnier,
âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte qui est soumis et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Compté suivant la loi pour moi Comte Charles
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Gordon Germain Marie
Guillamet
Edantigny

Marie a saint André
Cubzac le vingt cinq Août mil
neuf cent soixante cinq -
le vingt huit Août mil
neuf cent soixante cinq -
le trois
Landreau

Marie a saint André
Cubzac le vingt huit second
mil neuf cent vingt avec
Bernard Michel Dubray
le vingt huit second mil
neuf cent vingt.

Marie a saint André
Cubzac le vingt huit second
mil neuf cent vingt avec
Bernard Michel Dubray
le vingt huit second mil
neuf cent vingt.

N.º 37

Du 9 juin

Mme Deltail

Marie à Calvignac le vingt deux juillet mil neuf cent dix sept ans avec Jeanne Marie Balland le dix sept mai mil neuf cent dix sept ans

Decede à Calvignac au Puyssard (Vouge) le onze octobre mil neuf cent soixante seize le 19 octobre 1913. Le Maire, Lambert

Du neuf juin mil huit cent quatre vingt seize à dix heures du matin. Acte de naissance de André Deltail, né hier à deux heures du matin, au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Isaac Deltail, domestique, âgé de quarante trois ans, et de Louise Rabat, domestique, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Petit propriétaire, âgé de trente sept ans, second témoin Pierre Boussier, cultivateur, âgé de vingt huit ans, demeurant à Calvignac de Cubzac, chef de commune à St André de Cubzac. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Petit Pierre Boussier Ed Dantagnan

N.º 37

Du 9 juin



Reuge Jules Noireaux



Du neuf juin mil huit cent quatre vingt seize à quatre heures du soir. Acte de naissance de Roger Jules Noireaux, né ce jour à quatre heures du soir, au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Paul Noireaux, cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Jégou, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Coiquard, boulanger, âgé de trente six ans, second témoin Jean Bernier, propriétaire du presbytère, âgé de cinquante un an, demeurant à Noireaux et le premier témoin à St André de Cubzac. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Martin Dantagnan Louis Jean Bernier Ed Dantagnan

N.º 36

Du 9 juin

Georges Roussier Pierre Petit

Du neuf juin mil huit cent quatre vingt seize à onze heures du matin. Acte de naissance de Georges Marie Pierre Petit, né le huit de ce mois, à cinq heures du soir, au lieu de la Gatte, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Petit, propriétaire, âgé de trente sept ans, et de Marguerite Durvion, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Gatte.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Marcelin Urvaille, fondeur, âgé de trente neuf ans, second témoin Jean Gaston Gaudin, cultivateur, âgé de trente sept ans, habitant de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Petit Marcelin Urvaille Jean Gaston Gaudin Ed Dantagnan

N.º 38

Du 10 juin

Choani Charlotte Guadalon Oigues

Marie à Paris le dix sept mai mil neuf cent dix sept ans avec Louis Petat Balland le quatre octobre mil neuf cent dix sept ans

Seul Maire

Decede à Courbois (Seine) le dix huit mil neuf cent soixante et un le dix sept mai mil neuf cent soixante et un. Le Maire, Louis Jaurin

Du dix juin mil huit cent quatre vingt seize à quatre heures du soir. Acte de naissance de Marie Charlotte Guadalon Oigues, née hier à onze heures du soir au bourg de St André de Cubzac, fille légitime de Oigues, cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Guadalon, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Charbonnier, cultivateur, âgé de vingt huit ans, second témoin Louis Ancelet, cultivateur, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Martin Dantagnan Louis Ancelet Marie Charlotte Guadalon Oigues

N^o 39

Du 13 Juin

Jeanne Doris

Par acte en date du seize
Avis sur les registres de l'état
C'est de cette commune, St-James
Dont le dit de naissance est constaté
dans l'acte ci. contre a contracté
mariage avec Jean Phannod
Ceynier
Sont mention Paul-Jean nous,
Officier de l'état civil à jour de ce
Avis sur les registres de l'état

Le Procureur

N^o 40
Du 29 Juin

Amand Bouver
André Bouver

Du vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt
seize, à deux heures du matin,
Acte de naissance de Gilles Doris, né le
à deux heures du matin, au lieu de Patrice, né le
de l'église de Cubrac, fils légitime de Jean Doris,
cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Jeanne Aotard,
son épouse, âgé de vingt sept ans; mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Patrice.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Bochet, propriétaire, âgé de
cinquante neuf ans, second témoin Jean Despuy, cultivateur,
âgé de vingt-neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin
Dardagnan, Maire de l'église de Cubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Doris Jean Bochet Despuy
Dardagnan

Du vingt neuf Juin mil huit cent quatre vingt
seize, à deux heures du soir,

Acte de naissance de Armand Bouver André Bouver,
né hier à deux heures du soir, au bourg de St André
de Cubrac; fils légitime de Jean Pierre Bouver, employé
au chemin de fer de l'état, âgé de quarante trois ans,
et de Ambroise Bouver, son épouse, âgé de
vingt sept ans; mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jules Bouver, chef de gare, âgé de
quarante trois ans, second témoin Antonin Bouver, tailleur,
âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
ont signé avec nous après lecture, ainsi que le déclarant.
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin
Dardagnan, Maire de l'église de Cubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouver Bouver Bouver

N^o 41

Du 6 Juillet



Cherrie Beonna

en cet acte est daté du sixième
Janvier mil huit cent dix-huit
à Paris sur les registres de l'état
civil de cette
commune
de St-James
Dont le dit de
naissance est
constaté dans
l'acte ci. contre
a contracté
mariage avec Jules
Bouver,
Dont mention Paul-Jean nous,
Officier de l'état civil à jour de ce
Avis sur les registres de l'état



Cherrie Beonna

N^o 42

Du 9 juillet

André Gramon

Du six juillet mil huit cent quatre
vingt seize, à deux heures du matin,
Acte de naissance de Charles Beonna, né le
à deux heures du matin, au lieu de Patrice, né le
de l'église de Cubrac, fils légitime de
Jaques Beonna, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de
Marie Garrigou, son épouse, âgé de trente cinq ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Patrice.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Armand Bouver, tailleur, âgé de quarante
sept ans, second témoin Michel Chaillet, marchand, âgé
de vingt-neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que
le témoin ont signé avec nous après lecture, ainsi que
le déclarant qui a dit en latin.
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin
Dardagnan, Maire de l'église de Cubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Beonna Bouver Chaillet

D. Garteriel

Du neuf juillet mil huit cent quatre vingt
seize, à quatre heures du soir,

Acte de naissance de André Gramon, né le
sept de à midi, à quatre heures du matin, au lieu
de Fomboucaud, commune de St André de Cubrac,
fils légitime de Jean Gramon, carrier, âgé de vingt
huit ans, et de Marie Lève, son épouse, âgé de
vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de Fomboucaud.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Blaise St. Béat, carrier, âgé de trente
neuf ans, second témoin Jean Pierre Carros, âgé de vingt
huit ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin
Dardagnan, Maire de l'église de Cubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gramon Carros St. Béat

N: 113
Du 11 juillet
Gilbert Jean
Né le 10 Décembre

Marié à Paris le 17 Mars 1915
Décédé à Paris le 17 Mars 1978
à l'âge de cinquante ans
Le 17 Mars 1978
10 Mars

Dantigny
Décédé à Paris le 17 Mars 1978
à l'âge de cinquante ans
Le 17 Mars 1978
10 Mars

N: 114
Du 21 juillet
Georges Joseph
Roger Gallais

Marié à Bordeaux le 10 Décembre 1915
Décédé à Paris le 17 Mars 1978
à l'âge de cinquante ans
Le 17 Mars 1978
10 Mars

Décédé à Saint André de Cubzac le 10 Décembre 1915
à l'âge de cinquante ans
Le 10 Décembre 1915
à l'âge de cinquante ans

Du quinze juillet mil huit cent quatre
vingt seize à neuf heures du soir
Acte de naissance de Gilbert Jean
Né le 10 Décembre 1915 à dix heures du soir au bourg de
Saint André de Cubzac, fils légitime de Pierre
Joseph Decombe négociant, âgé de trent cinq ans,
demeurant à Bordeaux, et de Jeanne Marie Bonnet,
sans profession demeurant actuellement à Saint André de Cubzac,
son épouse domiciliée avec son mari.

Le père de l'enfant a été reconnu être son père.
Premier témoin Pierre Poirier, cultivateur, âgé de soixante
deux ans, second témoin Étienne Laxenaire, garde champêtre, âgé
de soixante huit ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
Joseph Decombe, père de l'enfant, et la déclarante ont
signé avec nous après lecture.
Comstaté suivant la loi par moi Joseph Decombe
Dantagnon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Decombe
Dantagnon
Joseph Decombe
Dantagnon

N: 115
Du vingt un juillet mil huit cent quatre vingt
seize à neuf heures du matin

Acte de naissance de Georges Joseph Roger Gallais,
né le 21 juillet 1915 à quatre heures du matin au bourg de
Saint André de Cubzac, fils légitime de Jean Gallais
marchand, âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Gallet,
sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés
et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être son père.
Premier témoin Jean Vignier, tailleur, âgé de quarante
deux ans, second témoin Georges Guillaumont, charcutier, âgé
de vingt sept ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et la déclarante ont signé avec nous après lecture.
Comstaté suivant la loi par moi Joseph Decombe
Dantagnon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Gallais Jean
Guillaumont
Dantagnon

N: 116
Du 21 juillet



Madeleine Marie
Dufour

Décédée à Bordeaux le 21 Juillet 1915
à l'âge de quinze ans
Le 21 Juillet 1915
10 Mars

Marié à Bordeaux le 21 Juillet 1915
à l'âge de quinze ans
Le 21 Juillet 1915
10 Mars

N: 116
Du 29 juillet

Léon Marie
Wozel la ravette

Décédé à Evreux (Eure) le 29 Juillet 1915
à l'âge de neuf ans
Le 29 Juillet 1915
à l'âge de neuf ans
Le 29 Juillet 1915
10 Mars

Du vingt un juillet mil huit cent quatre
vingt seize à dix heures du soir
Acte de naissance de Madeleine Marie Dufour,
née le 21 juillet 1915 à huit heures du matin au bourg de
Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean Prosper
Dufour, négociant, âgé de trent cinq ans, et
de Berthe Melina Roumain, sans profession, âgée
de vingt six ans, mariés, demeurant ensemble au
bourg de Saint André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être son père.
Premier témoin Jean Prosper Dufour, négociant, âgé de
trent cinq ans, second témoin Pierre Louis Sabatier,
agriculteur, âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et la déclarante ont signé avec nous après
lecture.
Comstaté suivant la loi par moi Joseph Decombe
Dantagnon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Madeleine Marie
Dufour
Dantagnon

N: 117
Du vingt un juillet mil huit cent quatre vingt
seize à neuf heures du matin

Acte de naissance de Louis Marie Francis Honoré
Branca, né le 21 juillet 1915 à quatre heures du matin
au bourg de Saint André de Cubzac, fils légitime de
Pierre Branca, charpentier, âgé de trent six ans, et
de Marie Marguerite, sans profession, âgée de trent
ans, mariés, demeurant ensemble au bourg de Saint André
de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être son père.
Premier témoin Francis Honoré Branca, âgé de
trent six ans, second témoin Pierre Louis Sabatier,
agriculteur, âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et la déclarante ont signé avec nous après
lecture.
Comstaté suivant la loi par moi Joseph Decombe
Dantagnon, Maire de Saint André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Branca
Dantagnon

N. 47

Du 10 Août

Louis Bergon

Deuxième Août mil huit cent quatre vingt sept
à trois heures du soir.

Acte de naissance de Louis Bergon né le huit de
mois à six heures du matin, au lieu de Balong, commune
de l'église de Gubrac, fils légitime de André Bergon
cultivateur, âgé de trente un an, et de Jeanne Hefté, sans
profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Balong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Alfred Lachaux, pharmacien, âgé de
trente sept ans, second témoin Jean Chénard, un corneille marchand,
âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Comte de Canton
Dantagnan, et par de la commune de Gubrac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Alfred Lachaux
Jean Chénard
Louis Bergon
André Bergon
Jeanne Hefté

Par acte en date du dix
sept mil huit cent dix neuf
le dit acte de naissance de
Léonard de Gubrac, fils légitime de
André Bergon, âgé de trente un an, et de
Jeanne Hefté, sans profession, âgée de
vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Balong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Alfred Lachaux, pharmacien,
âgé de trente sept ans, second témoin
Jean Chénard, un corneille marchand, âgé
de trente quatre ans, habitant de cette
commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé
le présent acte qui est lu et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Comte de
Canton Dantagnan, et par de la commune
de Gubrac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

2) mariage de Louis de Gubrac
Catherine de Gubrac
Le mariage a été célébré le
dix sept mil huit cent dix neuf
à six heures du soir, au lieu de
Balong.

3) Mariage de Saint André de Gubrac
Marie ARGOET
Le mariage a été célébré le
dix sept mil huit cent dix neuf
à six heures du soir, au lieu de
Balong.

N. 48
Du 28 7 62
Marie Madeleine
Blaysson

1) Mariage de Marie Madeleine
Blaysson et de Louis de Gubrac
Le mariage a été célébré le
dix sept mil huit cent dix neuf
à six heures du soir, au lieu de
Balong.

2) Répertoire Civil n° 836/93
du 29 juin 1993.
Le 8 juillet 1993
de Naive

3) décès de Louis de Gubrac
Le décès a été constaté le
dix sept mil huit cent dix neuf
à six heures du soir, au lieu de
Balong.

N. 49

Du 11 8 62

Leontine Denise
Rouze

Deuxième Octobre mil huit cent quatre vingt
sept à deux heures du soir.

Acte de naissance de Leontine Denise Rouze
née le huit de ce mois à quatre heures du soir, au
lieu de Fontbouillon, commune de l'église de Gubrac,
fille légitime de Léopold Rouze, employé de commerce,
âgé de trente trois ans, et de Rose Hefté, sans
profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Fontbouillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Raymond Goursat, propriétaire, âgé
de trente ans, second témoin Marie de Gubrac,
Coulange, âgé de quarant trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est
lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Comte de Canton
Dantagnan, et par de la commune de Gubrac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Goursat
Marie de Gubrac
Leontine Denise Rouze

N. 50

Du 26 8 62
Charles Louagnac

Deuxième Octobre mil huit cent quatre
vingt sept, à midi.

Acte de naissance de Charles Louagnac né hier
à cinq heures du matin, au lieu de Boulet, commune
de l'église de Gubrac, fils légitime de François
Louagnac, cultivateur, âgé de trente un an, et de
Marie Joffe, sans profession, âgée de trente ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Boulet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bernard, cultivateur, âgé de
trente neuf ans, second témoin Marie de Gubrac,
Coulange, âgée de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui est
lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Comte de Canton
Dantagnan, et par de la commune de Gubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Bernard
Marie de Gubrac
Charles Louagnac

1054

Du 28^{bre}

Elisabeth Ferret

Par acte en date du premier
juin mil huit cent dix huit
auquel ont été présents le
notaire et les témoins
d'acte ainsi que les parties
conjointes dans ledit acte et
conjointement mariage avec
son conjoint Maryel
sans mention de son
état civil et sans mention
de son nom de famille
et sans mention de son
état civil.

Décidé à Lusignan (Vienne)
le 5 novembre 1912
le 9 novembre 1912
requis

1053
Du 29^{bre}
Jean Jerome
Kollart

Par acte en date de deux
mil huit cent dix huit
de requête de l'état civil de cette
commune Jean Jerome Kollart
dont le mariage est constaté dans
ledit acte et conjointement mariage
avec Elisabeth Ferret
sans mention de son
état civil et sans mention
de son nom de famille
et sans mention de son
état civil.

Décidé à St André de Lebzac
le dix sept février mil neuf
cent onze
le dix huit février mil neuf
cent onze
C. de Vigne

Du vingt huit Octobre mil huit cent quatre
vingt deux, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Elisabeth Ferret, née le
vingt huit de ce mois, à neuf heures du soir, au bourg
de l'Abbaye de Cuchan, fils légitime de Antoine Ferret,
carrier, âgé de quarante ans, et de Elisabeth Gaborin,
son épouse âgée de trente quatre ans, mariés et
demeurant ensemble au bourg de l'Abbaye de Cuchan.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Petit, oratorien, âgé de quarante
deux ans, demeurant à Cuchan, second témoin Pierre
Degeat, cultivateur, âgé de trente deux ans, demeurant
à l'Abbaye.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant le loi par nous Louis Martin
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Petit Jean Degeat Pierre Petit
Dantagnan

Du vingt neuf Octobre mil huit cent quatre
vingt deux, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Jerome Kollart, né ce jour
à quatre heures du matin, au bourg de l'Abbaye de Cuchan,
fils légitime de Edouard Kollart, âgé de vingt huit
ans, et Elisabeth Kollart, son épouse, âgée de
vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de l'Abbaye de Cuchan, à la paroisse de Cuchan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Edouard Bouquies, commerçant,
âgé de vingt sept ans, second témoin Paulin Barrand
cordonnier, âgé de soixant deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant le loi par nous Louis Martin
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ed. Kollart P. Barrand
Dantagnan

1053

Du 7^{bre}

Alma Dorris

Du sept Novembre mil huit cent
quatre vingt sept, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Emma Dorris, née le
à cinq heures du soir, au lieu de Seignon, fille
de P. Marie de Cuchan, fils légitime de Claude
Dorris, cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de
Jeanne Motard, sans profession, âgée de dix huit
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de Seignon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Girard, propriétaire, âgé de
trente quatre ans, second témoin Pierre Ferret, laboureur
âgé de soixant deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après
lecture et non le déclarant qui a été absent.

Comptable suivant le loi par nous Louis Martin
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Girard Jean Ferret
Dantagnan

1054

Du 10^{bre}

Antoine Karal
Gautier

Du dix Novembre mil huit cent quatre
vingt sept, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Antoine Karal Gautier,
né le huit de ce mois, à neuf heures du soir, au
bourg de l'Abbaye de Cuchan, fils légitime de
Jean Gaston Gautier, bourgeois, âgé de trente huit
ans, et de Blanche Elisabeth Cabutaud, son épouse,
âgée de trente sept ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de l'Abbaye de Cuchan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Boullier, laboureur, âgé de soixante
ans, second témoin Pierre Ferret, laboureur, âgé de soixante
deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant le loi par nous Louis Martin
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cuchan, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boullier Jean Ferret
Dantagnan

N. 55
Du 18 gbr
Jean Volny
Girauch

Du deux et novembre mil huit cent quatre vingt
sept, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Volny Girauch, né
hier à deux heures du soir, au bourg de Pichère, de
fille légitime de Jean Justin Girauch, marié, âgé
de quarante trois ans, et de Elisabeth Periat, femme
de quarante ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Alfred Lachassin, pharmacien, âgé
de trente sept ans, second témoin Jean Gilette, maître
de soixante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata devant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Gilles Marguerite J. Guault
Dantagnan

N. 56
Du 21 gbr
Marcelle Cluzeau

Du vingt un et novembre mil huit cent quatre
vingt sept, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marcelle Cluzeau, née le
dix neuf de ce mois, à neuf heures du soir, au bourg
de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Cluzeau
commissaire, âgé de vingt quatre ans, et de Marie
Marquante Allant, sans profession, âgée de vingt cinq
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de
St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Edmond Gautier, du Doyen, propriétaire,
âgé de cinquante trois ans, second témoin Pierre Thévenin, laboureur,
âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata devant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Cluzeau
Dantagnan

Décédée à St André de
Cubzac le 3 Février 1977
le 9 Février 1977
le 14 Mars
Cubzac

N. 57
Du 21 gbr
Louis Les
Labaylette

Par acte en date du
vingt trois octobre mil neuf
cent dix sept visé par le Maire
de Bordeaux, Louis Les Labaylette
doux la naissance est constatée
dans l'acte ci contre et contracté
par nous, Secrétaire de l'état
civil de l'état civil de l'état civil
le 23 octobre mil neuf cent dix sept.

Décédée à Canon (Gironde)
le vingt trois Janvier mil
neuf cent soixante neuf -
le vingt cinq Avril mil neuf
cent soixante neuf -
le 14 Mars
Bordeaux

N. 58
Du 24 gbr
Louis François
Chicsson

Née à Bordeaux le
vingt six Avril mil neuf
cent trente deux avec Marie
Bernarde Sanguandine
à vingt neuf Avril mil neuf
cent trente deux.
Sous la loi
- décidée à Latheme (Gironde)
le 23 Août 1992.
Moulon des 4-09. 1992
le 14 Mars

Chicsson

Du vingt un et novembre mil huit cent
quatre vingt sept, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Louis Les Labaylette, né le
dix huit de ce mois, au bourg de Pichère, de
fille légitime de François Almande Les Labaylette
sans profession, âgé de vingt sept ans, et de Marie Periat
sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et
demeurant ensemble à Labeyrie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bernard, Cordonnier, âgé de
soixante neuf ans, second témoin Jean Saugey, marchand, âgé de
soixante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata devant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Bernard Saugey Louis Les Labaylette
Dantagnan

Du vingt quatre et novembre mil huit cent
quatre vingt sept, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Louis François Christian
né hier à six heures du soir au bourg de Pichère de
Cubzac, fils légitime de Raymond George Christian
grainier, âgé de vingt neuf ans, et de Marie
Charles Gabard, sans profession, âgée de dix neuf
ans, mariés et demeurant ensemble à Bordeaux.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Germain Gabard, Secrétaire, âgé de vingt
quatre ans, second témoin Fernand Picou, propriétaire, âgé
de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constata devant la loi par moi Comte Charles
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

G. Picou
Dantagnan

et arrêté le présent registre contenant les noms
 acte de naissance et de décès de reconnaissance, la plus
 trent-un Décembre mil huit cent quatre vingt
 deux par nous soussigné, Primit Martin Dantagnan,
 Maire de la commune de Cubzac, remplissant les
 fonctions d'officier public de l'état civil.

Primit Martin

Table Alphabétique
 des actes de naissances de S. André de Cubzac

Table de la Commune
Année Bureau
Année 1846

<i>no</i>	<i>no</i>	<i>Nom et prénoms</i>	<i>Date</i>
1	1	Albert André	18 Janv
2	6	Albert André (Reconnaissance)	27 J
3	11	Allain Jean Louis	17 Fév
4	13	Audouin Pierre Edouard Joseph	8 Mars
5	19	Mlle Emma Marie	13 Mars
6	1	Bonin Jean Blaise	2 Juin
7	41	Bernard Chériac	6 Juillet
8	47	Bergeron Louis	10 Août
9	48	Brieyin Marie Madeleine	24 J
10	7	Chéron Jean	29 Juin
11	20	Charlote Marie Anne Eugénie	13 Août
12	28	Cadant Jean Michel Maurice	22 Mars
13	24	Costeau Louis	23 J
14	42	Cravon André	8 Juillet
15	56	Cluresse Marcelle	26 J
16	3	Denchamps Marie	6 Juin
17	21	Donis Jean Louis	14 Mars

18	46	Dupuy Jean	13 Mars
19	35	Dethiel André	19 Juin
20	59	Donis Suzanne	23 Juin
21	43	Décombe Gilbert Jean Marie	11 Juillet
22	41	Dupuy Madeleine Marie	23 J
23	13	Donis Marie	27 J
24	30	Pitelpini Pierre Béla Charles Marie	7 J
25	11	Furet Charlotte	29 Mars
26	4	Guibert Gabriel	28 J
27	22	Gillet Jeanne Marguerite	14 Juin
28	32	Girard Pierre Marie	27 Août
29	34	Guillaume Germain Marie	3 Juin
30	44	Gallan George Joseph Roger	9 J
31	54	Gautier Antoine Marcel	21 Juillet
32	55	Geraud Jean Volny	10 J
33	60	Gouvenon Pierre	22 J
34	52	Hilant Jean Joseph	29 J
35	21	Laminie Marie Antoinette (Reconnaissance)	9 Mars
36	33	Landreau Josephine Anne	6 Juin
37	17	Labayette Louis Léon	21 J
38	61	Lerm Albert	9 J
39	2	Monteau Charlotte	11 Juin
40	9	Moirel Marcelle Odette	14 Mars
41	24	Montangeon Anne	17 Juin
42	31	Moacain Joseph Marie	9 J
43	37	Morvan Roger Jules	23 Mars
44	27	Pimot Catherine Marie	9 Juin
45	36	Potet George Marie Pierre	26 Mars
46	16	Quentin André	

47	17	Quentin Emmanuel	26 ans
48	12	Renat Dini	5 1/2
49	14	Robert Louis Mont	26 1/2
50	18	Bergot Pierre	16 ans
51	23	Rosa Robert	30 1/2
52	29	Rosa Léontine Dine	11 1/2
53	62	Robert Julien Arini	11 1/2
54	14	Léonard Jean Joliet	21 ans
55	10	Louisa Charles	36 1/2
56	20	Ficra Amara Vanna Arini	29 ans
57	26	Erasmus Léonard François Vannet	19 ans
58	18	Blissin Louis François	24 1/2
59	8	Vicard Marie Odette	19 ans
60	10	Dalla Elisabeth Marie	16 1/2
61	38	Dequie Marie Antoinette Madeline	16 ans
62	19	Quentin Nicolas	27 1/2

Colonne et ouverte la présente table contenant
 pour cette liste de naissance, et deux listes de reconnaissance,
 ce pour cinq-huit jours mil huit cent quatre-vingt
 dix-sept, pour nous fournir que, Corneille, Nicolas, J. Antoine
 Nicolas de St. Arini de Cuba, remplissant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil.

E. Duinton